

**- Formulaire de demande d'avis de l'Instance Bassin –  
Projet de formation ALE**

**1. Données administratives**

**Organisme (nom de l'ALE) : ALE de Somme-Leuze**

**Coordonnées postales : rue du Centre 1, 5377 BAILLONVILLE**

**Téléphone : 086/320905 0493/484846**

**E-mail : aledesommeleuze@gmail.com**

**Personne de contact : Sylvie BERTRAND**

**2. Organisme de formation**

**Dénomination de l'organisme : INTEGRA plus**

**Coordonnées : Chainrue 3, 6940 BARVAUX SUR OURTHE**

**Téléphone : 086/210602**

**E-mail : coordination@integra-plus.be**

**Personne de contact : Christiane RULOT-MARECHAL**

**3. Descriptif du projet**

**Identification du projet (intitulé de formation) : insertion sociale et/ou professionnelle en accompagnement individuel et/ou de groupe via des formations et ateliers divers.**

L'Association Integra Plus, créée en 2002, se compose des 5 CPAS fondateurs : les CPAS de Durbuy, Erezée, Hotton, La Roche-en-Ardenne et Rendeux. Les CPAS de Marche-en-Famenne, de Nassogne et de Nandrin, ainsi que le CPAS et les Communes de Somme-Leuze, Manhay, Ouffet, Clavier, Tinlot et Ferrières, se sont associés partiellement ou entièrement à la démarche. Ce territoire rural présente un tissu socio-économique similaire, et constitue, à ce titre, un bassin de vie.

En partageant la connaissance des publics et des problématiques, l'association peut ainsi mettre en œuvre des actions communes à l'échelle du territoire. Plusieurs de celles-ci ont évolué en services permanents (avec la constitution progressive d'une équipe propre à l'Association Chapitre XII Intégra Plus), comme par exemple, la participation à des activités sociales (Ateliers, TAC, Atelier Sports, Tremplin Bien-Etre), des modules

citoyenneté/interculturalité pour des personnes d'origine étrangère et pour des jeunes, des ateliers de recherche de logement, le bilan socioprofessionnel et l'orientation, les formations sociales, un soutien à la confiance en soi, des ateliers mobilité, des stages en entreprise, ou l'accompagnement à la recherche d'emploi ou à la création d'activités...

Depuis 2015, Intégra Plus a mis en place une nouvelle initiative. Il s'agit de l'IDESS "Bien chez Toit" qui propose différents services à des prix accessibles à tous. Intégra Plus développe quatre activités autour de ce projet, à savoir la récupération et la vente de meubles, la réalisation de petits travaux d'entretien et de rénovation dans l'habitat, un service de déménagements sociaux et depuis peu, un service d'entretien espaces verts.

Au-delà des missions spécifiques ou complémentaires de l'action des CPAS, l'Association Intégra Plus est devenue une plate-forme partenariale regroupant divers acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de la formation et de l'animation économique. Ceci en particulier dans le cadre de projets co-financés par des programmes européens (Fond Social Européen) wallons (SIS, accords de coopération CPAS/FOREM, ILI, IDESS) Fédération Wallonie Bruxelles (PCI) et fédéraux (Participation sociale) ou provinciaux (appels à projet spécifiques) Pour être mis en œuvre, ces projets demandent d'atteindre une masse critique en termes de partenariats et de budgets.

Les actions privilégient la proximité, le contact humain, l'accompagnement individuel personnalisé, le partenariat, le travail en réseau, la participation citoyenne, la mise en œuvre collective de méthodologies et l'utilisation de nouvelles technologies pour fédérer des ressources et mettre en place de nouvelles stratégies mobilisatrices d'une zone rurale et au service de son développement.

**Le projet a-t-il déjà été introduit dans les années antérieures :**

Oui

Non

Si oui, en quelle année ?

**NB : Intégra plus est reconnu par l'IBEFE bassin de Luxembourg. Plusieurs ALE de cette région collaborent déjà avec l'organisme**

**4. Quels est (sont) le(s) objectif(s) poursuivis par le projet ?**

Insertion sociale et/ou professionnelle des demandeurs d'emploi

**5. En quoi ce(s) objectif(s) rencontrent-ils les besoins des personnes travaillant en ALE ? (en quoi le projet apporte des qualifications complémentaires, lien avec le projet professionnel)**

Diverses actions peuvent permettre aux travailleurs ALE une nouvelle orientation professionnelle, de trouver un soutien et un accompagnement dans leur recherche d'emploi, une aide à la mobilité (obtention du permis de conduire, prêt de véhicule à tarif social), une formation entretien espaces verts, levée des freins à l'emploi...

**6. Quel est le public visé par le projet ?**

Demandeurs d'emploi. Personnes émargeant au CPAS

**7. Quel(s) est (sont) le(s) résultat(s) attendu(s) au terme du projet ?**

Autonomie, mobilité, (ré)insertion sociale et obtention d'un emploi

**8. Quel(s) est (sont) les moyens prévus pour mettre en œuvre le projet (méthodologie, programme, outils, etc.) ?**

Bilan socio-professionnel et orientation, ateliers, stages en entreprise, engagement sous contrat Art 60, création d'activités, constitution de groupes pour le permis théorique en partenariat avec divers acteurs, bilan de compétences...

**9. En quoi ces moyens permettront-ils d'atteindre le(s) objectif(s) prévu(s) ?**

Le partenariat avec Integra nous permet un accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi grâce à une approche interdisciplinaire (éducateurs, job coachs, AS...).

**Description du programme du projet en décomposant les différents modules (heures dispensées, description de l'unité, etc.)**

Plusieurs projets peuvent être proposés. Exemple : permis de conduire théorique, 20h (4h x 5 jours)

**10. Quelle est la plus-value du projet pour l’ALE concernée ?**

Augmenter les chances de (re)trouver le chemin de l’emploi.

**11. Une indemnisation est-elle prévue pour les stagiaires ? Si oui quelle est-elle ?**

non

**12. Si les stagiaires doivent faire face à des frais supplémentaires (déplacements ou autres) pour participer à la formation, une aide est-elle prévue ?**

Integra peut assurer les déplacements vers les Ateliers (sous condition de participation effective).

**13. Les stagiaires ont-ils droit à une dispense (de chômage) ?**

Droit établi au cas par cas

**14. Les résultats du projet sont-ils évalués ? Si oui, de quelle manière ?**

Oui. Feedback après la période de formation

**15. Existe-t-il un suivi post-formation ? Si oui, quel est-il ?**

Oui. Evaluation après formation

**16. Nombre de participants par session : 1 si en individuel/8 à 15 si groupe et selon l’atelier**

**17. Nombre de participants minimum pour débiter la session : 1/8**

**18. Période de formation : une ou plusieurs pendant l’année**

**19. Lieu de la formation : Chez Integra plus ou dans une salle appartenant à la commune de Somme-Leuze**

**20. Budget (détail) :**

Variable. Exemple : pour le permis théorique environ 1350€ pour 15 personnes

**21. Equipe pédagogique et locaux utilisés pour la formation :**

Opérateurs divers ou membres d'Integra plus. Local chez Integra ou à la commune

**22. Détail des intervenants lors de la formation (compétences, etc.) :**

Auto école si permis de conduire,

**23. Partenariats développés (ALE, autres, ...)**

ALE, Administration Communale (service emploi), CPAS